Les politiques ministérielles

Me Robert De Blois, LL.L, C.R.I.A.

3 décembre 2008

LES AVOCATS
DeBlois & Associés | S.E.N.C.R.L

L'IMPRÉVU D'UNE POLITIQUE MINISTÉRIELLE

- Illustrations de cas vécus
- Intervention dans l'immédiat
- Présentation de la politique ministérielle

PROTÉGEZ-VOUS

- Évitez d'agir seul
- Tenez un compte-rendu précis de vos démarches et de vos propos:
  - Personnes rencontrées
  - Archiver vos notes
  - Objectif → garder en mémoire

LES AVOCATS DeBlois & Associés | S.E.N.C.R.L

PROTÉGEZ-VOUS (SUITE)

- Dénoncez et expliquez clairement votre rôle et les limites de celui-ci
- Les policiers témoins:

  Sont les seuls maîtres des faits

  Distinction entre leur responsabilité et la vôtre

VOTRE AGIR

- Obtenir un compte-rendu des évènements
- Connaître le rôle de chaque policier impliqué
- Savoir reconnaître le policier insouciant et le policier hyper-anxieux
- Être alerte face à la commission possible d'un acte criminel

RECOMMANDATIONS FACE À LA COMMISSION POSSIBLE D'UN ACTE CRIMINEL

- Isoler le policier concerné
- L'inviter à ne pas faire de déclaration, même à ses confrères:
  - Droit au silence
  - Confrères: témoins contraignables
- L'inviter à communiquer avec un criminaliste
- *Jean-Pierre Coté* c. *La Reine,* 200-01-101358-053, 13 octobre 2006, C.Q.

db LES AVOCATS DeBlois & Associés | S.E.N.C.R.L

VOTRE AGIR (SUITE)

- Faire la quête d'éléments matériels:

  Audio

  Vidéo

  Relevés informatiques

- La consultation préalable avant la rédaction d'une déclaration

VOTRE AGIR (SUITE)

- Opportunité de la visite des lieux
- Évènements impliquant la conduite d'un véhicule de patrouille:

  Présence d'une « boîte noire »

  Prudence dans les affirmations sur certaines données techniques ou factuelles
- Établir le contact dès l'arrivée des enquêteurs désignés et du responsable du service impliqué

L'OBTENTION DES RAPPORTS: UNE FAÇON DE FAIRE

- Un rapport par véhicule (duo)
- Un rapport principal
- Rapports complémentaires
- L'état d'esprit du policier:

  Valider l'aptitude à rédiger

  Reporter la rédaction si nécessaire

db LES AVOCATS DeBlois & Associés | S.E.N.C.R.L

L'OBTENTION DES RAPPORTS: UNE FAÇON DE FAIRE (SUITE)

- Un processus de rédaction sans interférence extérieure
- Rôle du procureur et du représentant syndical suite à la rédaction du rapport:

  Nécessité de préciser

  Devoir de réserve

L'OBTENTION DES RAPPORTS: UNE FAÇON DE FAIRE (SUITE)

- Tous les intervenants policiers peuvent être interpellés:
  - Policiers chargés de la surveillance de la scène
  - Policiers de garde à l'hôpital
  - Policiers ayant obtenu des déclarations de témoins
  - Officier ayant autorisé une poursuite

LA REMISE DES RAPPORTS

- Processus d'approbation
- Remise de l'original aux enquêteurs
- Une copie au service de police impliqué
- Une copie pour vos dossiers
- Traitement d'un rapport tardif

REMARQUES FINALES

- Prévoir une disponibilité de plusieurs heures
- Conservation de vos notes à long terme
- Rigueur → crédibilité

Les politiques ministérielles

Me Robert De Blois, LL.L., C.R.I.A.

3 décembre 2008

LES AVOCATS
DeBlois & Associés | S.E.N.C.R.L